

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[138_Correspondance croisée entre François Guizot et son ami Sylvain Dumon : 1824-1870](#)[Item](#)[Castels, le 10 octobre 1859, Pierre-Sylvain Dumon à François Guizot](#)

Castels, le 10 octobre 1859, Pierre-Sylvain Dumon à François Guizot

Auteurs : Dumon, Pierre-Sylvain (1797-1870)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Politique \(France\)](#), [Politique \(Vatican\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1859-10-10

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote38, AN : 163 MI 42 AP 138 Papiers Guizot Bobine Opérateur 22

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Dumon, Pierre-Sylvain (1797-1870), Castels, le 10 octobre 1859, Pierre-Sylvain Dumon à François Guizot, 1859-10-10

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5753>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionValence d'Agen (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 18/01/2024

38

Castels, 10 octobre. 1849

Par bateau d'Alger

Paris et Baronne

mon cher ami,

J'apprends que
vous êtes maintenant à Lagrange,
et que vous n'y êtes ni content
ni moi. Je voudrais bien,
quand vous aurez écrit vos
mouvements, que vous m'en fîtes
part, pour que je n'aie pas une
autre affaire que celle de faire la
plaisir de vous voir ici. Ma fille
a bien regretté d'être obligée de
repartir pour Paris, elle aurait
bien voulu m'accompagner à nous revoir
à moins mal portée.

compromis, en premier lieu, la nécessité de conserver
au St Père son gouvernement temporel,
de protection de l'évêque d'Orléans
et pas moins que celle de
l'évêque de Soanen. Il est clair que,
si le pape se tient en telle attitude
le St Père, il retrouverait la même opportunité
épiscopale que son exilé. Si les
analyses des situations frappent
l'esprit de l'empereur autant
que les annuaires des évènements,
il y aurait la ample matière à
affaires.

Très à vous,

L. Veuve